



LA FAMILLE

Document à remettre aux familles envoyant leur enfant

1- LA FAMILLE QUI ENVOIE

1/ Définition de l'échange scolaire d'un an :

Un Rotary-club parrain permet à un jeune étudiant ou étudiante de son secteur rotarien, enfant ou non de rotarien, âgé de 16 à 18 ans, de passer une année scolaire à l'étranger, hébergé par 3 à 4 familles d'accueil.

Ce Rotary-club parrain recevra pendant la même année scolaire un ou une jeune étudiante étrangère de même âge (ne venant pas obligatoirement du pays d'accueil de l'enfant qui part) dans les mêmes conditions c'est-à-dire hébergé par 3 à 4 familles d'accueil dont obligatoirement les parents du jeune français qui part (c'est à dire vous !).

2/ Quels sont les avantages pour votre enfant :

Il va découvrir un autre pays, une autre culture, une autre langue et par le fait, revenir bilingue.

Il va apprendre à penser autrement, à se prendre en charge et acquérir une ouverture d'esprit sur l'international de plus en plus indispensable de nos jours mais aussi une plus grande maturité et plus d'indépendance.

3/ Préambule :

Votre enfant a décidé de passer sa prochaine année scolaire à l'étranger.

Il a pris cette décision seul.

Si votre enfant a été long à prendre sa décision, tant mieux !

Nous préférons de beaucoup des enfants réfléchis qui prennent le temps de peser le pour et le contre à ce séjour lointain et de trouver une réponse à cette question clé : serai-je capable de tenir dix mois, loin de ma famille et d'affronter des situations totalement nouvelles pour moi ?

La réponse à cette question, il la trouvera dans sa motivation !

Le Rotary club qui a parrainé sa candidature doit être convaincu de sa très forte motivation.

Plus votre enfant aura pris conscience des difficultés d'adaptation du séjour, plus il sera préparé mentalement et plus sa motivation sera vive.

Votre enfant doit être très motivé pour partir !

Cette motivation sera la clé du succès de son année !

4/ Constitution du dossier :

Remplir un dossier de préférence dactylographié ou TRES LISIBLEMENT manuscrit.

Ce dossier comprend :

Un exemplaire en français
deux exemplaires en anglais (ou l'un en anglais et le second dans la langue du pays hôte)

Conseil : remplissez les feuilles du premier exemplaire sans aucune signature ni photo puis faites des photocopies (type A3 pour les doubles pages) et, en dernier, apposer les signatures et les photos (photos où votre enfant sourit, les étudiants d'échange sont choisis par les clubs d'accueil beaucoup en fonction de leur aspect sympathique !).

La constitution de ce dossier demande du temps ; insistez auprès de votre enfant pour qu'il mobilise toute sa motivation pour présenter un dossier parfait. Les vacances scolaires ne sont pas superflues pour la réalisation du dossier.

Tout dossier non conforme au standard demandé sera refoulé par le YEO de district.

a/ Mi décembre

Dossier à rendre au responsable jeunesse du Rotary club parrain avec :

- un chèque de 50 euros à l'ordre du Centre Rotarien de la Jeunesse,
- un chèque au YEO de district (Youth Exchange Officer/Officier d'échanges de jeunes) pour frais de dossier, blazer
- les mensurations et tailles (en chiffres) à communiquer pour le blazer
- deux photos d'identité pour les cartes de visites avec nom et prénom au dos.

2/ En avril mai

Retour des Guarantee Forms en provenance du district d'accueil étranger. Malgré tous les efforts des YEO de district, nous ne maîtrisons pas tous les paramètres, en particulier ceux du pays d'accueil. Vous devez donc admettre la possibilité d'un refus lié généralement au retard de constitution et donc d'envoi du dossier raison pour laquelle, il faut respecter les délais !

Le YEO de club vous enverra directement les formulaires d'engagement (Guarantee Forms) et tous les documents nécessaires à l'obtention du visa.

IMPERATIF : votre enfant, dès qu'il a pris connaissance de sa destination, doit écrire une lettre pour nouer les premiers contacts avec sa première famille et son club d'accueil et se renseigner sur :

- l'assurance santé à prendre (voir ci-après) et comment la payer,
- la date souhaitée pour son arrivée à l'étranger, liée à la rentrée scolaire.

Ce dont vous devez vous occuper PERSONNELLEMENT :

- L'assurance santé,
- La date du départ en accord avec le district d'accueil,
- L'obtention du visa,
- Les billets d'avion.

5/ Obtention du visa :

Il faut contacter l'ambassade du pays d'accueil ou VISA EXPRESS

Les pays de la C.E.E. (dont la Finlande et la Suède) ne demandent pas de visa.
Seul un permis de séjour devra être pris sur place dès l'arrivée.

Tous les pays exigent le formulaire d'engagement (Guarantee Form).

PAYS	VISA ?	FORM. DE GARANTIE	FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA A REMPLIR	COUT VISA ENVIRON	AMBASSADE (AMB) ou CONSULAT
Argentine	Oui	oui	Oui	300 \$	Consulat : 6 rue Cimarosa 75116 PARIS Tél. : 01 44 34 22 00
Australie	Oui	oui	formulaire 157Y form. 160 si +16 ans Form. 26 +AASES	Gratuit si échanges scolaires	Ambassade : 4 rue Jean Rey 75015 PARIS Tél : 01 40 59 33 06
Brésil	Oui	oui	Oui	53 €	Consulat général du Brésil 34 bis cours Albert 1 ^{er} 75008 PARIS Tél : 01 44 13 90 30
Canada	Oui si +18 ans	oui	IMM 1294	87 €	Ambassade : 37 av. Montaigne 75008 PARIS Tél : 01 44 43 29 16 www.amb-canada.fr
Japon	Oui	oui	Oui	22 €	Amb. : 17 av. Foch 75008 PARIS Tél : 01 47 66 02 22
Mexique	Oui	oui	Oui + 8 photos face + 8 photos profil	26 €	Amb. : 4 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS Tél : 01 42 86 56 20
Nouvelle Zélande	Oui	oui	demander visa étudiant	80 €	Amb. : 7ter rue Léonard de Vinci 75116 PARIS Tél : 01 45 01 43 43 www.nzis.org
USA	Oui type J1	oui	I.A.P 66 + OF 156 fourni par VISA EXPRESS	178 €	Amb. VISAS : 2 rue St Florentin 75001 PARIS Tél : 08 36 70 14 88

Pour le Canada, le Mexique et le Japon, les parents devront se rendre à Paris à l'ambassade ou consulat de ces pays. Se renseigner par téléphone avant d'aller à Paris, voir ci-dessus.

Pour tous les USA, afin d'obtenir directement les formulaires à remplir et obtenir votre visa sans vous déplacer, nous vous conseillons d'utiliser les services de société telle que : VISA EXPRESS 54 rue de l'ouest 75014 PARIS Tél.: 01 44 10 72 72 Fax:01 44 10 72 73 (coût 35 € + 15 € envoi en Chronopost).

Attention, ces formalités changent fréquemment, se renseigner chez VISA Express.

6/ Informations sur l'assurance santé :

(renseignements à collecter auprès du YEO du club d'accueil et de l'ambassade ou le consulat du pays hôte, voir ci-dessous)

Pour les USA et le CANADA : Assurances nord-américaines à prendre sur place,

Pour la C. E. E. (dont la SUEDE) : Se munir du formulaire E111, à prendre à la CNAM ou MSA. Les parents doivent contacter leur assureur pour la complémentaire santé afin de savoir si celle-ci couvre ou non un séjour de dix mois dans le pays d'accueil. En cas de besoin, il convient de demander une extension,

Pour la FINLANDE : Se renseigner au CROUS le plus proche afin d'obtenir les coordonnées de compagnies d'assurances couvrant les séjours dans ce pays,

Pour l'AUSTRALIE : Pour obtenir le visa, les étudiants français devront payer par virement international une assurance (formulaire fourni) et présenter à l'ambassade un dossier prouvant qu'ils ont bien un contrat d'assurance couvrant leur séjour en Australie. Cette assurance est prise en leur nom par le club d'accueil australien et son attestation sera jointe au dossier pour l'ambassade. Toutefois, cette assurance australienne présente des lacunes, en particulier pour les transports en ambulance ; c'est pourquoi, nous conseillons de prendre une assurance en complément,

Pour la NOUVELLE-ZELANDE : Les parents devront présenter une attestation prouvant que l'étudiant est assuré pour obtenir le visa.

Conseil : contacter l'assurance pour étudiants français à l'étranger : ASFE-OCI 89 Boulevard Haussmann 75008 PARIS – tél. 01 53 30 82 82

Pour l'ARGENTINE : Même protocole que pour la Nouvelle Zélande.

7/ Mi-juin :

Tenue d'une réunion d'information où votre enfant et vous mêmes serez conviés ainsi que l'ensemble des responsables de ce programme d'échange et les étudiants d'échange étrangers actuellement dans votre secteur.

A cette occasion, seront remis aux enfants partants :

Le blazer

Les renseignements supplémentaires en cas de problème d'obtention de visa pour certains dossiers tardifs

Des renseignements sur l'assurance (généralement entre 300 et 450 €) et son mode de paiement

Les vols aériens sont du ressort des parents

Attendre la réunion de la mi-juin. A prendre dans votre agence de voyage en fonction des renseignements fournis à la réunion d'information de la mi-juin. Pas de charter, prendre toujours des vols réguliers avec retour open.

Attention : il faut se renseigner sur le poids de bagages autorisé auprès des compagnies aériennes, généralement 25 Kg par passager hors bagages à main, mais, dans certaines occasions, elles peuvent être plus tolérantes. Le coût des kilos excédentaires est prohibitif (souvent plus de 30 € par kilo excédentaire). Si vous souhaitez prendre beaucoup de bagages, contacter DHL : 0800 20 25 25.

8/ Les allocations familiales :

Afin que les A.F ne suppriment pas les prestations sociales, veuillez demander :

Auprès du proviseur de votre lycée qu'il établisse une attestation scolaire, en date, par exemple, de juin, année n, que :

« Votre enfantest bien inscrit dans son établissement en classe de..... pendant cette année scolaire n-1, n.
votre enfant..... est pré inscrit en classe..... pour l'année scolaire n+1, n+2 ».

Auprès du lycée étranger d'accueil, demandez-leur d'établir un certificat de scolarité confirmant que :

Le lycée étranger (lycée d'accueil) accueille l'élève (votre enfant) pendant l'année n, (n+1).

C'est donc une poursuite de scolarité dans le cadre scolaire français...

L'élève..... a heures de cours hebdomadaires.

L'élève..... étudie les matières suivantes :».

Vous joindrez cette attestation scolaire, le certificat de scolarité du lycée étranger à l'imprimé des A.F de votre département et vous devrez leur renvoyer, habituellement avant fin juillet.

EVENTUELLEMENT, pour l'obtention de l'attestation du lycée étranger, demandez un délai aux A.F, et attendez que votre enfant soit sur place pour obtenir cette attestation.

9/ Précautions médicales :

Vous devez faire passer une visite médicale à votre enfant (ainsi qu'un contrôle dentaire) avant son départ et lui faire emporter son carnet de santé.

Demander au médecin de lui délivrer une carte sur laquelle seront inscrits son nom, son groupe sanguin ainsi que les médicaments qu'il prend régulièrement et ceux auxquels il est allergique. Votre enfant devra garder cette carte lors de tous ses déplacements.

En cas de port de lunettes ou de lentilles de contact, emporter une paire de rechange et emmener l'ordonnance.

10/ Avant le départ :

Impérativement, vous devez fournir à votre enfant une carte téléphonique internationale afin que les télécommunications de votre enfant soient débitées sur votre compte bancaire.

Si l'âge de votre enfant le permet, vous pouvez lui fournir une carte bancaire internationale Visa ou Master Card. Mais attention, cela pourrait s'avérer dangereux pour vos finances !

Vous remettrez un chèque dont la valeur est notée sur le règlement que vous avez signé, libellé dans la langue et la monnaie du pays d'accueil, chèque qui sera déposé sur un compte spécial et utilisé en cas de besoin.

Habituellement, le départ est prévu vers le 20 août sauf pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Argentine avec un départ en juillet, avec des variations en fonction des dates de rentrée scolaire très variables d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays.

Il est souhaitable d'entretenir une correspondance avec le Rotary club d'accueil à ce sujet.

Votre enfant doit partir avec tout son dossier de visa (et son passeport).

11/ Avertissements :

Vous devez comprendre que vous confiez votre enfant au Rotary qui prend en charge son séjour à l'étranger. Il y a un transfert de responsabilité.

En conséquence :

Vous ne pouvez pas prendre l'initiative de rapatrier votre enfant en cas de problèmes sans l'aval du Rotary club parrain, du YEO de district et du Rotary club d'accueil.

Vous ne pouvez pas rendre visite à votre enfant avant le mois d'avril.

D'autre part, n'abusez pas du téléphone pour joindre votre enfant ! Une fois par mois est largement suffisant. Des appels trop fréquents ralentiront ses progrès dans la langue du pays d'accueil et risquent de stimuler sa nostalgie de la France.

L'échange scolaire d'un an à pour principal objectif de donner le sens des responsabilités à nos enfants en les laissant seuls affronter un environnement nouveau. Que les parents ne gâchent pas cette expérience unique en transmettant leur anxiété à leur enfant par téléphone.

Internet est l'outil idéal pour rester en contact avec votre enfant sans nuire à son séjour.

Bref, ne transmettez pas involontairement votre manque affectif ou votre anxiété à votre enfant qui est parti pour profiter d'une expérience extraordinaire.

Pour le bien de votre enfant, éclipsez-vous ! (Ecrivez-lui ! Cela lui fera plus plaisir !).

12/ Informations diverses :

L'argent de poche de votre enfant sera fourni par le Rotary club d'accueil (environ 50\$ mensuels). Vous pouvez, évidemment, lui envoyer de l'argent de poche supplémentaire en cas de besoin.

Si votre enfant veut partir avec des pins, des tee-shirts du Rotary, les commander au YEO de district.

Penser aux petits cadeaux pour les familles d'accueil.

Ces échanges sont organisés par des Rotariens bénévoles qui font leur maximum pour respecter les délais. Malheureusement, des imprévus peuvent occasionner des retards importants pour les ultimes confirmations (quelquefois en juillet). Soyez donc indulgents !

Votre enfant doit partir avec tout son dossier de visa (et son passeport).

13/ RETOUR DE VOTRE ENFANT :

Attention, vous envoyez UN ENFANT, vous retrouverez UN HOMME, UNE JEUNE FILLE quelques mois plus tard au retour. Attendez-vous à un comportement différent !

B/ LA FAMILLE QUI REÇOIT

Document à remettre aux familles qui vont recevoir un jeune étranger

1/ Quelques recommandations:

Correspondre avec le jeune et ses parents le plus tôt possible (nombre d'enfants, âges, loisirs ...) et indiquer le type de vêtements dont il aura besoin lors de son séjour.

A son arrivée, n'oubliez pas de laisser le jeune « récupérer » le décalage horaire !

Il est souhaitable que la première famille d'accueil :

 parle un peu l'anglais ou éventuellement la langue de l'étudiant d'échange
 au début, lui parle anglais ou sa langue natale puis rapidement, passe au français,
en parlant lentement,
 soit préparée psychologiquement à cet accueil,
 ait si possible un ou plusieurs enfants pour amorcer le réseau d'amis français de
l'étudiant ou faire tout leur possible pour lui trouver rapidement un copain français ; c'est
un moteur essentiel de son intégration dans le lycée (particulièrement dans les grandes
villes et pour les étudiants d'échanges anglophones, éviter à tout prix qu'ils se réunissent
et passent beaucoup de temps ensemble, comme cela arrive trop souvent).

2/ Quelques rappels :

Maîtrise de la langue :

Lors des premiers jours passés ensemble, les jeunes et leurs familles d'accueil vont prendre conscience de la barrière linguistique. La plupart des jeunes connaissent mal la langue du pays où ils vont séjourner, d'où des incompréhensions et des frustrations.

Il faut vérifier que le jeune a bien compris ce que vous lui avez dit concernant le règlement familial, les indications géographiques etc. Bien souvent, la peur de s'exprimer dans une langue étrangère peut le conduire à vous dire qu'il a compris même si cela est inexact.

Inversement, la famille d'accueil doit être certaine qu'elle a bien compris ce que lui dit le jeune et ne doit pas hésiter à demander des explications.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de recourir à quelqu'un qui maîtrise parfaitement la langue du jeune tel un professeur, un interprète ou une personne originaire de son pays.

Nourriture :

Pour les repas, la famille doit éveiller la curiosité du jeune envers la cuisine française sans, pour autant, vouloir le brusquer avec des plats un tantinet spéciaux comme les fruits de mer, les tripes, les andouillettes, boudins noirs (les anglo-saxons ignorent les abats), la tête de veau etc...

Règles de vie :

Beaucoup de jeunes étrangers ne savent pas éteindre les lumières et utilisent beaucoup d'eau pour leur toilette (surtout les filles !). N'ayez pas peur de leur faire la remarque gentiment, le plus tôt possible !

Même chose s'ils oublient :

- de dire bonjour et bonne nuit.
- de ranger leur chambre. Imposez-leur de ranger et de passer l'aspirateur une fois par semaine.

- d'aider à mettre et débarrasser la table.

- de passer quelques instants avec vous après les repas plutôt que de s'enfermer dans leur chambre.

- spécialement pour les étudiants américains, proposez-leur de confectionner eux-mêmes un repas de Thanksgiving (dinde aux aïelles et farcie, tarte au potiron).

Cette fête américaine qui se situe vers le 25 novembre, a beaucoup d'importance pour eux.

- prêter attention aux dates de leurs fêtes religieuses et faire en sorte, s'il y a lieu, de leur en faciliter la célébration.

- si une famille d'accueil invite le jeune étudiant en vacances, sports d'hiver, tourisme etc.... donc accompagné, pas de problème. Toutefois, demandez l'accord des parents par courrier. Les frais occasionnés ne sont jamais à la charge du club. Le plus souvent, les parents de l'étudiant d'échange payent les frais occasionnés.

Mal du pays :

Les difficultés linguistiques, si elles existent, sont souvent accompagnées d'un mal du pays qui touche presque tous les jeunes dans un délai plus ou moins bref.

Après l'excitation et le plaisir de la découverte des premiers jours, le jeune va soudain se sentir très isolé, certaines difficultés lui paraîtront insurmontables et sa famille va lui manquer terriblement. Le conseiller rotarien peut aider le jeune si le mal du pays persiste

Système scolaire :

Les jeunes étrangers ont en principe besoin qu'on leur explique le système scolaire et toute la famille peut se charger de les aider dans ce domaine.

Enfin, il faut s'assurer que le jeune sait comment se rendre au lycée, en revenir et prendre ses déjeuners en dehors de l'enceinte du lycée si nécessaire.

N'oubliez pas que ce sont des adolescents qui sont loin de leur famille et de leur mode de vie.

Vous devez être, à la fois tolérant pour leurs différences mais également être un guide pour leur montrer notre façon de vivre : Ils sont en France pour apprendre le français et s'adapter à notre mode de vie (pas l'inverse !).

Vous devez les considérer comme vos enfants avec les mêmes droits et les mêmes obligations, ni plus, ni moins.